

D'apprenties à cheffes d'exploitation

Les femmes dans l'agriculture suisse

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré 2026 «Année internationale des agricultrices», afin de mettre en évidence la contribution indispensable, mais souvent ignorée des femmes aux systèmes agricoles et alimentaires mondiaux. Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole à travers le monde et fournissent un travail indispensable dans toutes les chaînes de valeur du secteur agroalimentaire. Qu'en est-il en Suisse? Cette publication présente la situation des femmes dans l'agriculture d'un point de vue statistique.

En 2024, on comptait 47 075 exploitations agricoles en Suisse. Parmi ces exploitations, 1100 n'employaient que des femmes et 11 822 que des hommes. Les femmes façonnent les exploitations agricoles en tant que spécialistes, cheffes d'exploitation, employées, cueilleuses, bénévoles, etc. Sur les 147 876 personnes employées dans l'agriculture en 2024, 54 151, soit 37%, étaient des femmes. La proportion de femmes s'est maintenue entre 35 et 37% depuis 2014. En 2024, les femmes représentaient 46% des personnes actives occupées en Suisse, tous secteurs économiques confondus. La proportion de femmes travaillant dans l'agriculture était donc inférieure à la moyenne.

Majoritairement à temps partiel

En 2024, 76% des femmes travaillaient à temps partiel dans l'agriculture et 24% à plein temps. Quant aux hommes, ils étaient 44% à travailler à temps partiel et 56% à exercer une activité professionnelle à plein temps.

Les personnes employées dans les exploitations agricoles étaient pour 74% des membres de la famille. Il s'agit donc majoritairement d'exploitations agricoles familiales, une structure qui a une longue tradition en Suisse. La part des femmes dans la main-d'œuvre familiale se montait à 38%. Elle était plus faible (34%) dans le personnel non familial, qui comprend les personnes employées à l'année ou à la saison.



ANNÉE INTERNATIONALE DES
AGRICULTRICES
2026

La comparaison entre exploitations biologiques et exploitations conventionnelles montre que la proportion de femmes est plus élevée dans les exploitations biologiques (près de 40%) que dans les conventionnelles (36%). En moyenne, une exploitation biologique compte généralement plus d'emplois qu'une exploitation conventionnelle.

Emplois dans l'agriculture, en 2024

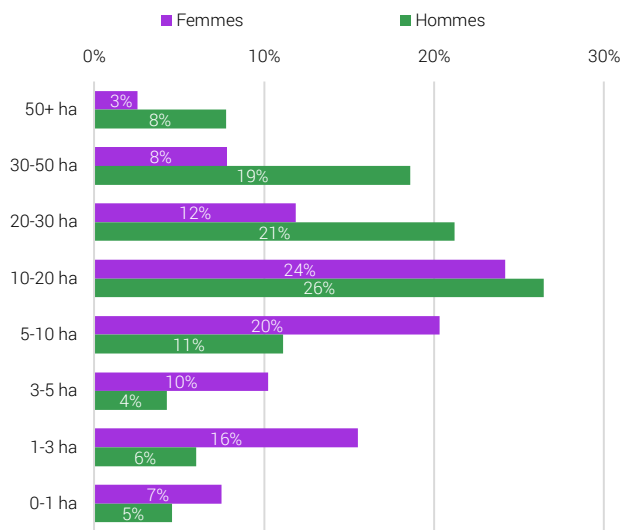
Catégorie	Total des emplois	Part au total	Total des femmes	Part au total des femmes	Part des femmes dans la catégorie
Emplois	147 876	100%	54 151	100%	37%
Temps plein	65 523	44%	13 205	24%	20%
Temps partiel	82 353	56%	40 946	76%	50%
Famille	108 961	74%	40 899	76%	38%
Main-d'œuvre non familiale	38 915	26%	13 252	24%	34%
Suisses	128 692	87%	47 703	88%	37%
Étrangers	19 184	13%	6 448	12%	34%
Dans les expl. bio	27 696	19%	11 007	20%	40%
Dans les expl. conventionnelles	120 180	81%	43 144	80%	36%
Cheffes / Chefs	47 075	32%	3 615	7%	8%

Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2026

Direction d'exploitation par classe de grandeur et selon le sexe, en 2024

Part des cheffes ou chefs dans le total de chaque sexe

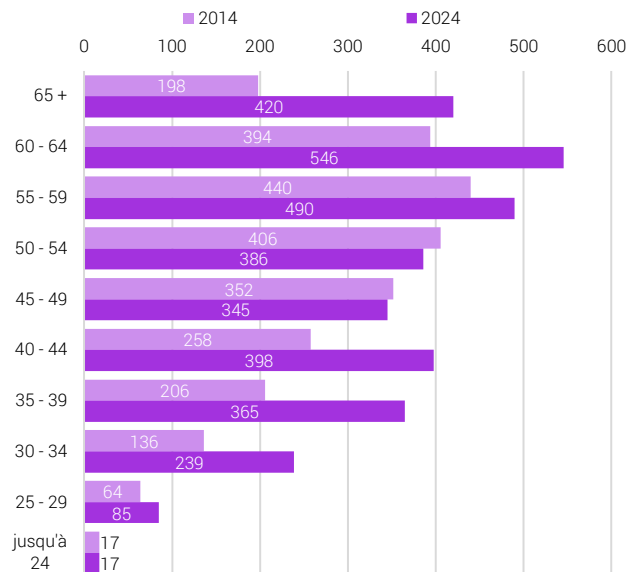


Classes de grandeur en hectares de surface agricole utile par exploitation
État des données: 13.05.2025
Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2026

Exploitantas par classe d'âge

Nombre de femmes



État des données: 13.05.2025
Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2026

44% des cheffes d'exploitation ont plus de 55 ans

La pyramide des âges montre clairement que les jeunes femmes sont une minorité parmi les cheffes d'exploitation. Sur l'ensemble des femmes à la tête d'une exploitation agricole, 44% ont plus de 55 ans, une sur trois a même plus de 60 ans.

La pyramide des âges s'est déplacée vers le haut chez les responsables d'exploitation agricole, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes. Cela signifie que ces personnes transmettent leur exploitation de plus en plus tard et que celles qui les reprennent sont plus âgées qu'avant. Parmi les personnes à la tête d'une exploitation agricole, seulement 20,6% des hommes et 21,5% des femmes ont moins de 40 ans. Il arrive dans certains cas qu'un homme d'un certain âge remette son exploitation à sa partenaire à peine plus jeune que lui. Une particularité due à l'âge limite pour l'obtention de paiements directs de la Confédération: à partir de 65 ans, ces paiements ne sont plus versés, ce qui explique probablement la forte proportion de cheffes d'exploitation de plus de 55 ans.

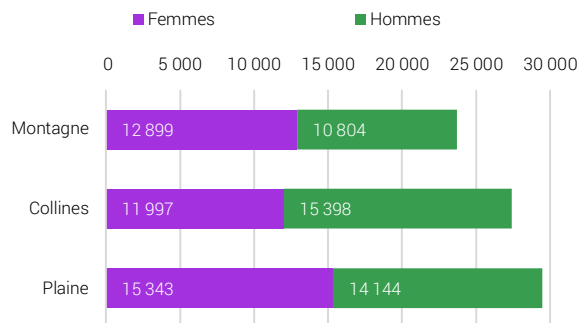
Revenu important gagné en dehors de l'exploitation

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. 2024, le revenu agricole s'élevait en moyenne à 78 100 francs et le revenu extra-agricole à 37 600 francs, dont 27 100 francs provenaient d'activités salariées exercées de manière dépendante en dehors de l'exploitation agricole (soit 72% du revenu extra-agricole).

Les revenus extra-agricoles salariés occupaient une place importante: ils représentaient 23% du revenu total d'un ménage agricole en moyenne. En région de plaine, cette part était de 22%. Dans les régions des collines et de montagne, les revenus extra-agricoles salariés ont joué un rôle encore plus important, formant respectivement 26 et 25% du revenu total. Les femmes et les hommes ont contribué de manière égale à ce revenu et gagné respectivement 13 700 francs et 13 500 francs en moyenne dans des activités salariées exercées en dehors de l'exploitation agricole.

Revenus extra-agricoles salariés, en 2024

Moyenne par exploitation (ménage), en francs



État des données: 18.11.2025
Source: Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables, Échantillon Situation en matière de revenus

© OFS 2026

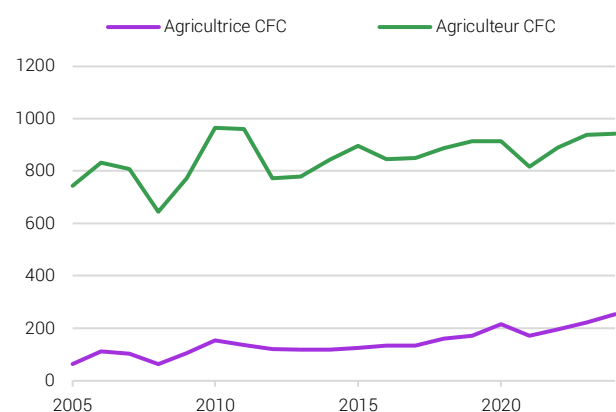
Des compétences spécialisées en agriculture pour l'avenir

Les professions agricoles et para-agricoles sont très diverses et variées. Elles offrent la possibilité de travailler avec la nature, les animaux, les plantes, des machines et de nouvelles technologies, et de produire des aliments.

La part des femmes est en augmentation parmi les nouveaux titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) d'agriculteur ou d'agricultrice. De moins de 10% en 2005, elle est passée à 12% il y a dix ans, puis à 21% en 2024. Sur les 1197 apprenties et apprentis ayant obtenu leur CFC dans cette profession en 2024, 254 étaient des femmes. Environ 1900 agricultrices ont obtenu leur CFC au cours des dix dernières années.

CFC d'agriculteur/agricultrice

Nombre de diplômés professionnels



CFC: certificat fédéral de capacité

État des données: 26.06.2025

Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale

© OFS 2026

C'est dans les professions en rapport avec les animaux, telles qu'assistante-vétérinaire (95% de femmes) ou professionnelle des chevaux (91%), que la proportion de femmes dans les professions agricoles et proches de l'agriculture (formation professionnelle initiale) est la plus forte. Viennent ensuite les métiers de l'économie domestique. La responsabilité envers les animaux, les soins qui leur sont prodigués et le bien-être animal semblent être des critères importants dans le choix de ces professions. Pour ce qui est des professions en lien direct avec l'agriculture, la formation de maraîchère est très appréciée des femmes (38%).

Peu de femmes dans la formation professionnelle supérieure

La part des femmes a également augmenté ces dix dernières années dans la formation professionnelle supérieure du domaine de la production végétale et de l'élevage (p. ex. cheffe/chef d'exploitation agricole EF, maître agriculteur/maître agricultrice, agro-technicien/ne ES, agro-commerçant/e ES ou technicien/ne viticole ES). Elle est passée de 7% en 2014 à 17% en 2024, des valeurs malgré tout plus faibles que la proportion de femmes enregistrée tous domaines de formation confondus (44%).

Fort intérêt pour la formation de paysanne

La formation de paysanne ou de responsable de ménage agricole avec brevet fédéral fait également partie de la formation professionnelle supérieure. En 2014, 89 femmes ont obtenu ce brevet. Un véritable essor s'est amorcé à partir de 2020. Depuis, plus de 200 personnes ont terminé la formation chaque année, dont une nette majorité de femmes: en 2024, c'était le cas de 266 femmes et d'un homme. Le premier homme a terminé la formation en 2019. Seuls cinq hommes au total avaient obtenu le brevet de responsable de ménage agricole jusqu'en 2024.

En 2024, quatre femmes ont obtenu le titre de paysanne ou responsable de ménage agricole diplômée (qui correspond à l'examen de maîtrise), mais aucun homme.

Majoritaires dans les hautes écoles spécialisées et à l'EPFZ

En 2024, 52 femmes et 45 hommes ont obtenu un bachelors en agronomie dans une haute école spécialisée. Le constat est le même dans l'ensemble des domaines des hautes écoles spécialisées, où davantage de femmes que d'hommes ont obtenu un bachelors en 2024. En dix ans (de 2014 à 2024), on comptait plus de femmes que d'hommes parmi les personnes ayant obtenu un bachelors (270 femmes, 215 hommes), un master (232 femmes, 198 hommes) ou un doctorat (112 femmes, 82 hommes) en agronomie à l'EPFZ.

Sources:

OFS – Relevé des structures agricoles
 OFS – Recens. des entreprises agricoles, relevé complémentaire
 OFS – Statistique des diplômés (SBA)
 OFS – Stat. de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)
 OFS – Étudiants et exam. finaux des hautes écoles (SHIS-studex)
 Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables, Échantillon Situation en matière de revenus
 USPF – Union suisse des paysannes et des femmes rurales, formation des paysannes

Actualités Statistiques

Édition unique présentant une mise en page simple qui ne correspond pas aux normes typographiques usuelles dans les publications générales de l'OFS. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet sur le site Internet de l'OFS: [Agriculture et sylviculture | Office fédéral de la statistique – OFS](#)

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS) / Renseignements: agrar@bfs.admin.ch, tél.: +41 58 467 24 39 / Rédaction et contenu: Sibylle Meyre, UNR; Florian Kohler, UNR; Franz Murbach, UNR / Texte original: allemand / Traduction: Services linguistiques de l'OFS / Téléchargement: [www.statistiques.ch](#) / Copyright: OFS, Neuchâtel 2026 – Reproduction autorisée à des fins non commerciales moyennant mention de la source.